

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOLIDARITÉ PAYSANS HAUTE-SAÔNE



**Vendredi 21 mai 2021**  
**Frasne-Le-Château (70253)**

## I. LE RAPPORT MORAL

Bonjour et bienvenue à toutes et tous,

Une assemblée générale un peu particulière pour cette année. On a pu la maintenir en présentiel, mais sans nos partenaires. On avait aussi prévu l'intervention d'Hélène Chauveau, Docteure en géographie, qui aurait dû intervenir sur la thématique de la désertification en milieu rural. Son intervention a été annulée et repoussée à l'année prochaine. Tout cela afin de respecter les mesures sanitaires !

**Une année encore compliquée cause Covid** : des réunions reportées, des évènements pas faciles à organiser. On prévoit, on change, on finit par s'adapter et faire...

**Idem pour les accompagnements** : chaque fois qu'un agriculteur nous a appelé, nous avons maintenu au moins un rendez-vous en présentiel mais ensuite l'accompagnement pouvait se poursuivre par téléphone.

**Je voudrais remercier tous les bénévoles parce qu'à chaque fois que l'on vous sollicite vous répondez présents** ; Que ce soit pour les formations, les évènements festifs ou les accompagnements. Je souhaite aussi remercier Lison, notre salariée qui est présente à chaque fois qu'on a besoin elle !

**Du côté de Solidarité Paysans BFC**, ce début d'année a été difficile avec le départ de Jean-Paul Henry pour qui nous avons une pensée aujourd'hui.

Suite au rapport Damaisin remis au Premier ministre le 1er décembre 2020, les ministres chargés de la Santé, de l'Agriculture et le secrétaire d'Etat chargé de la Santé au travail ont sollicité le concours de Solidarité Paysans national ainsi que d'autres OPA et de syndicats salariés pour transformer ce rapport en un « **plan d'action opérationnel sur les territoires au plus près des agriculteurs et des salariés agricoles** ». Le 17 mars 2021, les sénateurs Françoise Férat et Henri Cabanel ont présenté à la commission des affaires économiques du sénat leur rapport d'information sur « **les moyens mis en œuvre par l'Etat en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse** ». Solidarité Paysans national a donc pris en compte aussi ce rapport des sénateurs dans la contribution remise au ministère de l'agriculture le 29 mars 2021.

**La contribution de Solidarité Paysans est un document d'une quinzaine de pages axé sur plusieurs thématiques** : mieux connaître le phénomène de suicide dans le monde agricole, la prévention des difficultés, l'identification des agriculteurs fragilisés, l'accompagnement des agriculteurs en détresse, l'accompagnement des familles endeuillées, communiquer positivement sur l'agriculture et la reconnaissance du rôle de Solidarité Paysans. (Plus de détails sur ce rapport sur le site [www.solidaritepaysans.org](http://www.solidaritepaysans.org))

Chaque association du réseau a pu envoyer cette contribution à ses députés, sénateurs, préfets et DTT. En Haute-Saône, seul Olivier Rietman, sénateur de Jussey nous a répondu en nous disant qu'il était favorable pour nous rencontrer.

**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07

70@solidaritepaysans.org - [www.solidaritepaysans.org/haute-Saone](http://www.solidaritepaysans.org/haute-Saone)

## Quelques points que j'ai envie de citer à partir de cette contribution :

**Pour nous Solidarité Paysans, ces 2 rapports ne remettent pas suffisamment en cause le système** dans lequel s'est engouffrée l'agriculture depuis les années 50, responsable de beaucoup de conséquences : **pression financière, pression foncière, surcharge de travail, PAC non adaptée aux petites structures, isolement dans les campagnes, incompréhension de beaucoup (voisin ruraux, grand public, etc.) sur nos façons de travailler (Agribashing), etc.**

Tous ces facteurs et d'autres, comme le réchauffement climatique, qui **demande une adaptation des systèmes, conduisent à beaucoup de souffrance pour beaucoup d'agriculteurs**. Si certains prennent l'évolution de ce système comme un défi et une avancée, d'autres le vivent très mal.

Même si le rapport des sénateurs reconnaît la mauvaise répartition des marges entre les agriculteurs, les transformateurs et la distribution, on note l'absence de recommandation pour faire appliquer la première partie de la loi Egalim, qui prévoit la répartition de la plus-value. Le prix payé au producteur, pour les principales productions de Haute-Saône n'a pas évolué en 30 ans. Par exemple : le litre de lait était de 2F en 1990 et il est de 0,35€ 2021.

Malgré tout, nous voyons aussi des fermes qui ont su s'adapter en développant leur autonomie, en travaillant en circuit court ou en développant des labels et qui donc **tirent « leurs épingles du jeu » non pas par les volumes, mais en se réappropriant leur plus-value.**

La contribution de Solidarité Paysans souligne aussi le **manque de reconnaissance des agriculteurs en difficulté et le manque de soutien**. Nous le ressentons à SP70, au travers de deux exemples :

- L'outil de l'audit global et l'accès au dispositif AREA (aide à la relance des exploitations agricoles) : des critères d'accès trop restrictifs empêchant beaucoup d'exploitation d'y bénéficier.
- L'aide aux répités et les prises en charges de cotisations MSA : Trop de critères et trop de longueur. Les agriculteurs attendent, les retards de paiement s'accumulent et les banquiers s'énervent...

L'agriculture est très importante de par sa fonction première qui est de produire de la nourriture. **Il serait temps de la respecter et de respecter les personnes qui y travaillent.** À travers ses deux rapports et cette contribution on espère pouvoir penser qu'une vraie prise de conscience pourra émerger et que les choses vont pouvoir bouger...La suite ce sera une proposition de loi. Le président Macron avait été alerté par Solidarité Paysans national dans le cadre de la sortie du film « Au Nom de la Terre » sur la situation plus que préoccupante des campagnes...**Ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas !**

Bonne assemblée Générale !

Philippe Goux,  
Président SP70

**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07  
70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône



## II. LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

### A. L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ET SALARIÉES

#### 1. L'ÉQUIPE

En 2020, l'association compte :

- **16 bénévoles** dont :

- 5 nouveaux en 2020
- 11 administrateurs

- **22 sympathisants et cotisants**

- **Une salariée** dont le poste est réparti à 25% pour notre association et 75% pour Solidarité Paysans – APAD25.

#### 2. LES HEURES ET KILOMÈTRES

L'équipe bénévole a déclaré en 2020 :

- **709 heures et 4 786km** réalisés pour l'action d'accompagnement.
- **632 heures et 4 587km** réalisés pour la vie associative, les formations et suivi de dossier, la défense / communication/ partenariat, la Région SP BFC.

Beaucoup de réunions et accompagnements se sont réalisés cette année à distance par visioconférence ou par téléphone.



**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07  
70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône

## B. LES ACCOMPAGNEMENTS

### 1. L'ACCOMPAGNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

En 2020, nous avons accompagné **31 familles**, et avons reçu **13 nouveaux appels**.

Parmi ces dossiers, nous comptons :

- **4 dossiers « légers »** (présence ponctuelle de l'association, autonomie de la personnes accompagnée, besoin de « coup de pouce », etc.)
- **17 dossiers « globaux »** (visites régulières, médiation, appui technique et financier, accompagnement dans la prise de décision, etc.)
- **10 dossiers « lourds »** (temps passé et déplacements importants, origines des difficultés multiples et complexes, personnes fragilisées, conseils juridiques, etc.).

Les thématiques de l'accompagnement concernent les domaines :

- **Économique** : analyse des charges, gestion de l'endettement, etc.
- **Administratif** : remise à niveau des démarches
- **Technique** : changement de production, remise en cause du système
- **Social** : accès aux droits sociaux en relation avec les assistantes sociales
- **Familiale** : divorce, décès, santé en relation avec les assistantes sociales, aide au répit, etc.
- **Juridique** : accompagnement en procédures collectives, sauvegarde, RJ, LJ

À noter que notre action se porte aussi sur **l'aide à la résolution de conflit** au sein des exploitations et sur l'accompagnement à **l'installation et la transmission**.

Nous avons dans le cadre de nos accompagnements été sollicité pour :

- **2 Redressements judiciaires**
- **2 Liquidations judiciaires**

La typologie des productions des exploitations accompagnées en 2020 se répartie comme suit :

- **18 en bovin lait et viande**
- **13 en autres productions : chèvres, maraîchage, poules, etc.**

Nous comptons enfin parmi nos accompagnements **4 femmes, 4 couples, 1 GAEC et 22 hommes**.

**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07  
70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône

## 2. LES AUDITS D'EXPLOITATION

L'association a réalisé en 2020 un **audit d'Exploitation dans le cadre du dispositif AREA** (Aide à la relance des Exploitations Agricoles).

## C. LES FORMATIONS ET TEMPS COLLECTIFS

Dans le but d'accroître continuellement nos compétences, les bénévoles et la salariée se forment en permanence.

Néanmoins, la situation sanitaire liée au Covid a fortement perturbé nos temps collectifs pour cette année 2020. Quelques rencontres ont pu tout de même se réaliser, en présentiel et à distance :



- Une journée de **formation à l'écoute**, vendredi 13 mars avec Véronique Louazel, chargée d'étude sur les risques psychosociaux en agriculture

- **L'assemblée générale**, mardi 1<sup>er</sup> septembre avec nos partenaires et les membres du réseau de Solidarité Paysans national et Bourgogne-Franche-Comté.



- **Une formation pour les nouveaux bénévoles a été organisée** en septembre pour les 4 personnes qui nous ont rejoints. Cette journée a permis aux nouveaux arrivants de connaître l'éthique, l'historique et le fonctionnement de Solidarité Paysans ainsi que des accompagnements.

Des temps collectifs de **suis de dossier** sont toujours organisés lors de réunions et conseils d'administration élargis. Ceux-ci permettent le soutien du groupe pour nos bénévoles dans leurs accompagnements. **6 conseils d'administration** en présentiel ou en téléphonique ont été organisés durant cette année.

- **Les formations** : juridique, à la relation d'aide et à la comptabilité ont été repoussé à 2021.

**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07

70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône

## D. LA COMMUNICATION ET LA DÉFENSE DES PAYSANS EN DIFFICULTÉ

### 1. DON MILITANT BIOCOOP

Une campagne de don militant a été organisée pendant un an dans tous les réseaux Biocoop de France, entre le mois de février 2019 et le mois de février 2020. L'équipe de Haute-Saône a participé à une demi-journée dans les magasins du département du Doubs pour réaliser une action de communication auprès de la clientèle. Cette action a permis à notre association de toucher au total 646€. Un grand merci au réseau Biocoop et à l'équipe de SP Doubs qui nous ont soutenu dans cette action !

### 2. SALON TECH AND BIO

Solidarité Paysans 70 était présent avec le collectif InPACT Franche-Comté (Initiative pour une agriculture citoyenne et territoriale) au salon Tech and Bio qui s'est déroulé à Villers Pater, les 9 et 10 septembre. Cet événement a été l'occasion de se faire connaître davantage auprès des paysans du département et de la région.



### 3. CONCERT SOUS HANGAR

L'équipe de bénévoles a organisé le 4 octobre dernier un spectacle concert sous hangar avec la compagnie franc-comtoise *Orchestra Garden Members*. Cet événement engagé sur le thème de l'agriculture durable a rassemblé plus d'une centaine de personnes.



**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07

70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône

### 3. LE JOURNAL « LE FIL »

4.



Solidarité Paysans 70 est **co-rédacteur avec SP-APAD25 et SP39** du bulletin de liaison et d'information « Le Fil » édité deux fois par an.

### 5. MÉDIA

En 2020, Solidarité Paysans Haute-Saône a été visible sur 5 articles de presse : l'Est Républicain et la Presse de Vesoul. Plusieurs communiqués de presse ont été lancés lors des deux confinements afin de se faire connaître auprès des plus isolés.

## E. NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

### 1. NOS PARTENAIRES FINANCIERS ET DE TERRAIN

- **Conseil Départemental de Haute-Saône** : Notre partenariat se poursuit avec un financement annuel de 5000€.
- **Conseil Régional** : La convention signée avec Solidarité Paysans BFC se poursuit. Une subvention est versée annuellement pour les actions d'accompagnement, de communication et de défense des paysans en difficulté. Le montant versé est proportionnel aux dépenses réalisées sur l'année.
- **MSA** : 7 accompagnements ont été suivis en 2020 en lien avec les assistantes sociales de la MSA, dont 4 dans le cadre de suivi RSA.
- **DDT** : SP70 collabore avec les services de la DDT sur certains dossiers présentés en cellule d'urgence.

**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07

70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône



## **2. NOS PARTENAIRES DE PROJET ASSOCIATIF**



### **InPACT - « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale »**

InPACT est une plateforme associative nationale issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles dont l'objectif est de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation. En Haute-Saône nous collaborons avec l'ADEAR, l'Afocg25, le MRJC et Terre de Liens.

### **Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07  
70@solidaritepaysans.org - [www.solidaritepaysans.org/haute-Saône](http://www.solidaritepaysans.org/haute-Saône)

### III. LE RAPPORT FINANCIER

#### 1. LE COMPTE DE RÉSULTAT 2020

CHARGES		PRODUITS	
<b>Intervenants extérieurs</b>		<b>Subventions et produits assimilés</b>	15 910,69 €
V Louazel	883,00 €	Conseil Régional BFC	5 859,86 €
Groupe OGM	350,00 €	Conseil Départemental 70	5 200,00 €
<b>Fournitures de bureau</b>	433,60 €	aide /audit (Etat et Région)	1 050,00 €
<b>Services extérieurs</b>		MSA	1 650,00 €
locations pour réunions	97,00 €	SP National "kit essaimmage"	1 115,70 €
locations pour animations	804,00 €	SP National "au nom de la terre"	1 035,13 €
assurance	60,47 €		
<b>Frais de personnel</b>		<b>Cotisations reçues</b>	580,00 €
salaires et charges	7 647,71 €	<b>Audit</b>	450,00 €
cote part charge salariale SPBFC	371,47 €	<b>produits de manifestations</b>	1 203,00 €
<b>Communication:</b>		<b>Dons</b>	3 281,40 €
Le Fil	257,40 €	<b>Partage frais tech and bio</b>	643,20 €
Tech and Bio	66,96 €	<b>Produits exceptionnels</b>	122,43 €
<b>Frais de déplacements, de missions</b>			
indemnités km des bénévoles	2 811,90 €		
<b>Frais postaux</b>	670,45 €		
<b>Frais bancaires</b>	53,97 €		
<b>Cotisations dues</b>			
SP national	242,00 €		
SP BFC	80,00 €		
<b>Charges diverses</b>			
frais de réception	938,07 €		
charges diverses	53,00 €		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>15 821,00 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>22 190,72 €</b>
<b>Travail bénévole</b>		<b>Bénévolat</b>	
1340 heures à 15 €	20 111,00 €	1340 heures à 15 €	20 111,00 €
<b>TOTAL après valorisation du bénévolat</b>	<b>35 932,00 €</b>	<b>TOTAL après valorisation du bénévolat</b>	<b>42 301,72 €</b>
		<b>RESULTAT EXCEDENTAIRE 2020</b>	<b>6 369,72 €</b>

Solidarité Paysans de Haute-Saône

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07  
70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône

## 2. LE BILAN

ACTIF		PASSIF	
Produits à recevoir au 31/12/2020	6 222,11 €	Fonds associatif	6 085,91 €
solde compte bancaire SP70 au 31/12/2020	18 589,72 €	charges à payer au 31/12/2020	12 356,20 €
		Résultat de l'exercice courant (excédent)	6 369,72 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 811,83 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 811,83 €</b>

## 3. LE PRÉVISIONNEL 2021

CHARGES		PRODUITS	
Prestations (formation, animations extérieures..)	3 000 €	Subvention Conseil Régional BFC	8 400 €
Fournitures, petits équipements	250 €	Subvention Conseil Départemental 70	5 000 €
Salariée (0,25 ETP) salaires, charges et déplacement	8 000 €	FDVA Fonctionnement	700 €
Location salles	400 €	Réalisation d'audits d'exploitation	800 €
Frais de déplacements bénévoles et missions	4 000 €		
Cotisations	400 €	Versement MSA/Accompagnements	1 500 €
Communication, impression journal le " Fil", etc.	250 €		
Événementiel (théâtre, ...)	2 000 €	Dons et autres soutien	600 €
Frais postaux	650 €	Produits et aides /événementiel	2 000 €
Frais bancaires et assurances	200 €	Cotisations adhérents	500,00 €
Autres charges	350 €		
<i>Bénévolat, 1000 heures à 15€/heure</i>	<i>15 000 €</i>	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>15 000 €</i>
<b>Total résultat</b>	<b>34 500 €</b>	<b>Total résultat</b>	<b>34 500 €</b>

## 4. COMMENTAIRES

### a) Le compte de résultat :

Année marquée par le confinement, **nos charges cette année sont de 15 821€ contre 20 933 € en 2019 :**

- Moins de formations
- Moins d'animations, moins de déplacements vers des réunions locales, régionales, nationales
- Moins de frais de déplacements (bénévoles et salariés)
- Moins de frais associatifs (tenue de l'AG, pas de colloque, ...)
- Mais plus de réunions téléphones, de visioconférence, on s'habitue et c'est peu onéreux.

**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07  
70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône

## **Nos produits en hausse nette :**

- Les subventions du Conseil départemental stables,
- En nette hausse, celle du Conseil Régional BFC, 5 859 € contre 3 546 € en 2019
- MSA, 300 € en +, et des négociations en cours pour raviver ou changer la convention
- SP national, la poursuite du soutien par le kit essaimage, et surtout, mais ce sera cette année seulement, un versement de 1035 € venant des réalisateurs du film « Au nom de la terre ».
- en hausse, les cotisations de 19 adhérents,
- Et des dons de particuliers, les bénévoles qui cette année ont encore abandonné leurs frais de déplacements 2019. Et un don militant de Biocoop Besançon.
- Une belle recette au concert OGM à Amance, remercions le Gaec du Lénerly pour avoir gracieusement ouvert ses structures,
- A noter une recette comptable « de régularisation », nous avons réservé un stand à Tech and Bio, à Villers Pater, mais en partage avec AFOGC 25, AFOGQ39, MRJC et Terre de lien.

A noter également, **la valorisation de bénévolat, 1340 heures, à 15 €/heure**, c'est un produit et une charge de l'association, en hausse de 150 heures par rapport à 2019. Plus de bénévoles, plus d'accompagnements, ...

**En 2019, le résultat était négatif (-1 805 €), cette année, il est positif de 6 369 €.** Une hausse de 8 185 € qui se traduit par une trésorerie désormais constituée. Une situation nouvelle qui permet aux bénévoles d'encaisser leurs dépenses de carburants.

Normalement nous serons une **association d'intérêt public courant 2021**, l'association délivrera alors des attestations fiscales.

### **b) Le bilan au 31/12/2020**

Une situation financière confortée. Beaucoup d'opérations à cheval sur 2 années.

Au 31/12, une importance relative des « produits à recevoir » et des « charges à payer ».

En banque, à cette date, 18 589 € sur le compte, et 12 536 € en « charges à payer », et 6 222€ en « produits à recevoir ».

Pas d'emprunts en cours.

Le résultat positif de l'exercice, 6 369 €, est proposé à être affecté au compte 102, « fonds associatif ». Cette amélioration nette de la trésorerie, accompagnée de relations saines et organisées avec nos partenaires régionaux, départementaux, sociaux est gage de pérennité de SP70.

### **c) Conclusion**

**Covid, confinement, une année « non ordinaire ».**

Merci à Solidarité Paysans – APAD25 qui nous facilite la compta en prenant en charge la gestion salariale

**Solidarité Paysans de Haute-Saône**

1, rue de la Fillette - 70000 Vesoul - Tel : 03 81 56 41 07

70@solidaritepaysans.org - www.solidaritepaysans.org/haute-Saône

à longueur d'année, le tout étant soldé en fin d'année.

Merci Thierry pour l'aide précise et gracieuse à la clôture des comptes.

**Merci à tous les bénévoles**, leur temps, leurs compétences, leurs dons, leurs cotisations, bout à bout, ça vaut 24000 € !

#### **IV. LE VOTE DES RAPPORTS**

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité. Le rapport financier est approuvé à la majorité des voix avec une abstention.

#### **V. L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS AU TIERS SORTANT**

Administrateurs se représentant : Philippe Goux, Joseph Lamy et Claude Lyautey.

→ L'ensemble de ces candidats est élu à la majorité des voix.